

6 juillet 2000 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Intervention radiotélévisée de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la réduction de la durée du mandat présidentiel, Paris le 6 juillet 2000.

Mes Chers Compatriotes,

J'ai décidé d'appeler les Français à se prononcer par voie de référendum sur la réduction de la durée du mandat présidentiel.

Cette réforme, dont j'ai pris l'initiative sur proposition du Premier ministre, est souhaitable et nécessaire.

En permettant à chacun de choisir, à intervalles plus rapprochés, celui ou celle qui doit présider aux destinées de la Nation, la réduction de sept à cinq ans du mandat présidentiel donnera à notre pays une meilleure respiration démocratique. Elle vous permettra de participer plus souvent, personnellement et directement, à notre débat public. A une époque marquée par des changements profonds et rapides, partout, en France, en Europe et dans le monde, elle adaptera nos Institutions aux rythmes de notre temps.

Il ne s'agit pas, vous le savez, de remettre en cause l'équilibre de nos Institutions. Les institutions qui ont fait la preuve de leur solidité, de leur souplesse, de leur adéquation au génie de notre peuple. Mais il s'agit de les adapter pour les rendre plus vivantes.

Depuis 1962, le Président de la République est élu au suffrage universel direct. C'est le temps fort de notre vie nationale. En prenant la parole plus fréquemment, vous serez mieux à même d'exprimer notre ambition et de choisir les grandes orientations que vous voulez pour notre pays. Nous donnerons ainsi plus de force au suffrage populaire et la capacité de chacun à peser sur notre destin collectif sera renforcée. Cela répond à une plus grande exigence pour la démocratie, une démocratie que je veux toujours plus proche des citoyens, toujours plus ouverte au dialogue. J'ai souhaité que le projet de loi réduisant la durée du mandat présidentiel soit voté tel quel par le Parlement. Je me réjouis qu'il en ait décidé ainsi.

Maintenant, mes Chers Compatriotes, c'est à vous de choisir. Cette réforme constitutionnelle aurait pu être définitivement adoptée par un vote du Parlement convoqué en Congrès. Je ne l'ai pas voulu. S'agissant du Président de la République, élu par l'ensemble des Français, c'est aux Français, à vous toutes et à vous tous, de vous exprimer par voie de référendum pour fixer la durée de son mandat.

C'est votre liberté et votre droit, un droit essentiel car la démocratie c'est d'abord l'expression par le peuple, seul souverain, d'un choix et d'une volonté. Par cette consultation, c'est la vitalité même de la démocratie qu'il s'agit de renforcer. Elle requiert un engagement constant. Il n'en est pas de plus élevé.

Dans cet esprit, je souhaite que le référendum devienne d'un usage plus régulier. La consultation directe du peuple est à la source de la 5ème République. Les Français doivent pouvoir s'exprimer directement eux-mêmes sur certains grands sujets. C'est la voie d'une démocratie sereine, où chaque citoyen affirme à la fois sa volonté et sa responsabilité.

J'ai retenu, en accord avec le Premier ministre, la date du dimanche 24 septembre prochain pour cette consultation.

Je souhaite, mes Chers Compatriotes de Métropole, d'Outre-mer et de l'étranger que vous approuviez l'instauration du quinquennat. Je demande à toutes celles et à tous ceux qui partagent cette ambition démocratique de se mobiliser, d'expliquer, de convaincre, et de s'engager clairement pour le "oui".

Vive la République,

Vive la France.